



IREPS Auvergne-Rhône-Alpes

Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé

26/09/2022

APPEL A CANDIDATURES

Poste de Référent.e régional.e en santé mentale

CDD 12 mois / Possibilité d'évolution en CDI

Temps partiel (80%) - Poste basé à Lyon

1- APPELLATION DU POSTE

Référent.e régional.e « Santé Mentale »

2- DEFINITION DE L'EMPLOI-REPERE

Le/la référent.e régional.e « Santé Mentale » est rattaché.e à l'emploi-repère « chargé.e de projets ». Le/la chargé.e de projets élabore, coordonne, met en œuvre et évalue, de façon participative et partenariale, des projets et des actions de promotion de la santé, et contribue au développement des compétences des professionnel-le-s des champs sanitaires et socio-éducatifs.

3- ACTIVITES PRINCIPALES

Méthodologie de projets :

- Conçoit, met en œuvre, évalue et valorise des projets de promotion de la santé, sur un périmètre régional.
- Assure un appui méthodologique aux acteurs internes et externes
- Construit et coordonne des partenariats externes régionaux et nationaux
- Conçoit et anime des formations, internes ou externes (sur les projets ou en prestation).

Co-pilotage du pôle promotion de la santé mentale de l'IREPS ARA en lien avec la co-référente santé mentale et la direction des programmes :

- Propose et co-pilote la stratégie régionale de l'IREPS ARA pour développer la promotion de la santé-mentale.
- Coordonne la co-construction, la mise en œuvre et le suivi des projets pluriannuels régionaux ; gère les dépôts de dossiers, le suivi et les bilans, les budgets, les relations avec les financeurs et les institutions.
- Anime et coordonne un collectif de travail interne accompagne la montée en compétence individuelle et collective sur le champ, en lien avec les responsables d'équipe.
- Accompagne les équipes départementales dans la construction et le déploiement des projets en territoires, assure un compagnonnage et un appui en territoire si nécessaire.
- Assure une information fluide et un suivi régulier tripartite avec les chargés de projet Santé mentale et les responsables d'équipe.
- Assure une mission d'expertise au niveau régional et national, de veille et de ressource sur le champ de la promotion de la santé mentale
- Valorise les activités de l'IREPS ARA dans des publications.

4- RELATIONS DE TRAVAIL

Rattachement hiérarchique et fonctionnel : Le/la référent.e régional.e travaille sous la responsabilité hiérarchique de sa responsable d'équipe, et sous la responsabilité fonctionnelle de la directrice des programmes.

Relations fonctionnelles : Le.la référent.e régional.e travaille :

- En binôme avec la co-référente Santé mentale (basée au siège),
- En lien fonctionnel avec les membres du collectif de travail interne santé mentale (environ 25 personnes), qu'il.elle coordonne
- En lien avec l'équipe des chargés de projets régionaux du siège (et leur responsable) ainsi que les responsables d'équipes départementaux de l'IREPS ARA
- En lien avec les autres équipes de l'IREPS ARA, le siège de l'association et les acteurs extérieurs (financeurs, institutions et partenaires régionaux et nationaux).

5- COMPETENCES REQUISES

Formations et diplômes requis

- Bac + 5 dans le champ santé/social.
- Expérience professionnelle d'au moins 3 ans dans le champ de la santé mentale.

Connaissances

- Connaître les enjeux actuels de la santé publique et le fonctionnement des institutions publiques de santé
- Connaître les fondements théoriques de la santé publique, de la prévention et de la promotion de la santé.
- Connaître la méthodologie de projets en promotion de la santé
- Maîtriser les enjeux des thématiques de la santé mentale
- Connaître les acteurs œuvrant dans le champ de la santé mentale
- Connaître les politiques publiques de santé mentale et l'organisation sur les territoires.

Savoir-faire

- Définir et anticiper les enjeux stratégiques sur le champ de la promotion de la santé mentale
- Gérer et mettre en œuvre des projets, assurer la gestion et le suivi budgétaire
- Disposer de compétences de coordination d'équipe et d'animation de groupe (management fonctionnel), favorisant la collaboration et la participation
- Disposer de compétences rédactionnelles et d'argumentation, avec un esprit de synthèse et d'analyse.

Savoir-être

- Disposer d'une bonne aisance relationnelle, faire preuve d'écoute et de diplomatie
- Savoir travailler en équipe
- Faire preuve d'autonomie et avoir une capacité de décision
- Avoir le sens de l'organisation et faire preuve de rigueur.

6- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Contrat : CDD 12 mois avec évolution possible vers un contrat durée indéterminée.

Temps partiel : 80%

Statut : cadre

Poste basé à Lyon, avec déplacements ponctuels en région Auvergne-Rhône-Alpes.

Rémunération : selon expérience, à partir de 2 787,20 € bruts/mois (indice 244 + 24) pour un temps plein, en référence au statut national des salariés des IREPS.

Prise de poste : effective dès que possible et au plus tard janvier 2023.

Pour candidater, merci de nous transmettre par courriel uniquement votre lettre de motivation et votre CV sous la référence « Référent.e régional.e Santé mentale IREPS ARA » au plus tard le **17 octobre 2022** à :
Doriane AESCHIMANN, directrice générale de l'IREPS ARA : recrutement@ireps-ara.org

Les entretiens de recrutement auront lieu le lundi 7 novembre et mardi 8 novembre après-midis.